

31e

CAMPAGNE
DES RESTOS
DU CŒUR

2015-2016

on compte sur vous
Cherhe



31^e CAMPAGNE

QUESTION DE DURÉE

Dès maintenant, le seuil est franchi : les Restos du Cœur ont 30 ans révolus.

De la toute 1^{ère} campagne (1985-86) à nos jours, les préceptes de Coluche ont toujours, et en toute circonstance, été une référence pour les bénévoles.

Pour étayer l'idée généreuse de leur créateur, l'association s'est dotée d'une charte en 6 points qui fait foi en toute circonstance et la protège du moindre écart préjudiciable.

C'est ainsi que l'un de ces points impose **l'indépendance complète à l'égard du politique et du religieux.**

ÉDITO DU PRÉSIDENT

31^e CAMPAGNE

En ces jours où les opinions se radicalisent, les Restos demeurent neutres et indépendants et poursuivent leur travail d'aide alimentaire dans un premier temps, puis d'aide étendue à tout ce qui peut aboutir à une réinsertion durable par la suite.

De ce fait, il est plus facile aux Restos d'interpeller les responsables politiques qui, depuis le tout début œuvrent à faciliter les tâches de l'association, conscients qu'ils sont, pour certains, que l'Etat se désengage chaque année davantage et que les bénévoles effectuent un travail que ne peut plus financer aujourd'hui un pays tel que la France. Il faut savoir que si l'on valorise le travail des bénévoles ajouté aux diverses aides des particuliers ainsi que des entreprises, **l'effet levier équivaut à 6 fois ce que devrait assumer l'Etat.**

Plus clairement : 1 □ dépensé par les Restos deviendrait 6 □ à dépenser par l'Etat s'il tentait de déployer le même volume d'actions.

Sans même tenir compte du facteur humain qu'on ne peut exiger de la part d'un salarié, et qui pourtant est au moins aussi important dans la reconstruction des personnes les plus fracassées par la vie. Et, malgré tout, celles-ci sont de plus en plus nombreuses à recouvrer une réelle dignité.

Au fil des années, se sont adjoints aux aides publiques de plus en plus de partenaires privés : grandes surfaces, produits partage, dons agricoles, chèques services, bénéfice de parc d'ordinateurs, ou de mobilier, transports gratuits...etc.

Coluche, dès l'unique campagne qu'il animât, avait déjà sollicité ces aides privées. Et pour certaines, elles n'ont jamais failli à leur engagement. Mais le faible taux des frais généraux, la présence de centres sur tout le territoire de la France en ont suscité de nouvelles. De telle sorte que s'il y a érosion dans certaines ressources – telles que la vente des CD – le produit final est compensé par toutes ces nouvelles ressources.

D'autant plus que les Enfoirés n'épargnent pas leurs talents et poursuivent également sans lassitude ces concerts aussi somptueux qu'uniques au monde qui sont d'un bénéfice non négligeable tant par la fraternité joyeuse qui en émane que par les bénéfices financiers qui en découlent.

En conclusion, on peut citer Jean de La Fontaine : "Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage"... Même si parfois la rage nous vient au cœur devant des situations indignes, dans cette nation qui demeure l'une des plus grandes puissances mondiales et où les écarts entre les plus pauvres et les plus riches ne cessent de croître.



**OLIVIER BERTHE,
PRÉSIDENT.**

LES RESTOS : UN MOTEUR DE LA COHÉSION SOCIALE DEPUIS 30 ANS

31^e CAMPAGNE

1985 – 2015 : DE L'AIDE ALIMENTAIRE À L'AIDE À LA PERSONNE

Les Restos ont accueilli l'an dernier 950 000 personnes et servi 128,5 millions repas, contre 70 000 personnes et 8,5 millions de repas à l'occasion de la première campagne en 1985. Au sein des 2 111 centres d'activités, les Restos poursuivent sans relâche depuis 30 ans leur action au service des plus démunis, devenant probablement la principale association d'inclusion sociale.

UN CATALYSEUR DE LA GÉNÉROSITÉ SUR 3 DÉCENNIES

Depuis leur création en 1985, les Restos du Cœur se sont toujours battus pour que les pouvoirs publics encouragent mieux la générosité de nos concitoyens et ont été à l'origine d'initiatives de solidarité qui ont fait date. Coluche a mené ces premiers combats en obtenant l'ouverture des frigos de l'Europe en 1987 et l'amendement qui porte son nom, voté en 1988. L'association a pris le relais, en obtenant des avancées significatives : loi sur le mécénat de 2003, et plus récemment, encouragement des dons agricoles. Bien au-delà de bénéficier à notre seule association, tous ces dispositifs contribuent à la vivacité du monde associatif depuis 30 ans.

DES VALEURS FONDATRICES AU CŒUR DE L'ENGAGEMENT RESTOS

Les Restos ont développé leurs actions en restant fidèles aux valeurs fondatrices de Coluche : accueil inconditionnel, gratuité de l'aide, primauté du bénévolat, neutralité et indépendance politique et religieuse, priorité à l'action, économie de frais de fonctionnement... Ces principes, toujours réaffirmés 30 ans après la création des Restos, sont essentiels. Ils nous ont permis de fédérer toutes les bonnes volontés et toutes les énergies à destination des plus fragiles, faisant des Restos ce qu'ils sont aujourd'hui : **un maillon essentiel dans la chaîne de solidarité de notre pays.**

"L'EFFET LEVIER" DE TOUTES LES SOLIDARITÉS

Comme le montre une récente étude, grâce à l'engagement des 69 200 bénévoles et à l'ensemble des dons en nature et des mises à dispositions, les Restos démultiplient l'efficacité du financement perçu, qui devient ainsi un véritable investissement social pérenne : **quand la puissance publique donne 1 euro aux Restos, l'association déploie 6 euros de moyens sur le terrain. Sans compter les centaines de milliers de contacts qui sont noués par les bénévoles.**

Il s'agit bien ici de la "plus-value humaine" de l'action des Restos qui permet d'éviter le déchirement du tissu social de notre pays.

31^e CAMPAGNE

UNE DÉMARCHE D'INCLUSION SOCIALE EFFICACE

En complément de l'aide alimentaire, **les Restos proposent aux personnes accueillies une palette d'activités d'aide à la personne**, et ça marche !

— **3 300** personnes accompagnées dans leur recherche d'emploi et **2 421** dans leurs démarches administratives et judiciaires, pour leur permettre de faire valoir leurs droits.

— **650 microcrédits accordés et 2 870 personnes conseillées** dans la gestion de leur budget pour faciliter leur inclusion bancaire.

— **De très nombreuses activités développées pour l'accès de tous à la culture, aux loisirs et à la lutte contre l'illettrisme**, étape importante dans un parcours de réinsertion. Les Restos ont ainsi permis à 5 260 personnes de partir en vacances et ont accompagné plus de 5 000 adultes et 556 enfants dans leurs ateliers de français.

De l'aide d'urgence apportée à travers les 109 points d'accueil (camions, points chauds...) à l'accompagnement social, de la lutte contre l'isolement à la réinsertion durable, **l'activité déployée par l'association joue un rôle de prévention et d'inclusion sociale** incontournable.

Elle permet à un public souvent très fragilisé, qui se détourne des structures classiques, de s'en sortir :

Les **101 ateliers et chantiers d'insertion des Restos (ACI)** ont accueilli 1805 salariés lors de la 30^e campagne et ont permis à **50 % d'entre eux de retrouver un emploi**, durable ou de transition, ou de s'engager dans une nouvelle formation.

62 % des personnes accompagnées en résidences ou hôtels et **77 %** des personnes bénéficiant d'une activité d'intermédiation locative accèdent à des solutions de logement pérennes.

• • • •

31^e CAMPAGNE : CONTINUITÉ ET RENOUVELLEMENT DES COMBATS

31^e CAMPAGNE

ALLER AU BOUT DE LA LOI COLUCHE : TRANSFORMER L'ESSAI DES DONS AGRICOLES

La 30^{ème} campagne a été l'occasion de confirmer l'intérêt du dispositif fiscal élaboré pour les dons de lait puisque les Restos ont collecté, grâce à la générosité des producteurs, 7 millions de litres de lait ! Plusieurs avancées ont également été obtenues en matière de dons agricoles : élargissement du mécanisme fiscal à la filière œuf en décembre 2014, abandon de recettes pour les producteurs agricoles, possibilité de transformer les fruits et légumes retirés du marché ouverte en février, puis confirmée en août suite à une expérimentation des Restos...

Les avancées sont réelles mais nous entendons les poursuivre, notamment dans le secteur de la viande et des céréales et prouver que le monde agricole est généreux et prêt à s'engager.

RECONNAÎTRE LE BÉNÉVOLAT ET ENCOURAGER L'ENGAGEMENT : UNE NÉCESSITÉ

Le bénévolat, première ressource des Restos, doit être mieux reconnu et facilité par les pouvoirs publics, en particulier pour les jeunes et les actifs afin que les associations diversifient les profils des bénévoles et sécurisent leurs actions dans la durée. Beaucoup de réflexions engagées depuis les attentats de janvier doivent être mises en œuvre rapidement.

Le fonctionnement bénévole de structures d'insertion (IAE, logement) doit être reconnu par les pouvoirs publics au même titre que celui des travailleurs sociaux dont ils sont complémentaires. Des mesures en faveur de la simplification de la vie associative ont été prises mais **il faut aller beaucoup plus loin pour ne plus décourager les bénévoles**.

La gestion des fonds européens est encore beaucoup trop complexe, qu'il s'agisse du Fonds européens d'aide aux plus démunis (FEAD) ou de Fonds social européens (FSE) dont les modalités de gestion sont encore trop floues.

MIEUX LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE : SE MÉFIER DES FAUSSES BONNES IDÉES

Tout au long de la 30^{ème} campagne, les Restos ont participé aux débats portant sur le don des invendus des grandes surfaces aux associations humanitaires. Nous l'avons dit et réaffirmé : **les associations ont vocation à venir en aide aux plus démunis, et non à devenir des filières d'écoulement des grandes surfaces** dans le cadre d'un don obligatoire qui mettrait en péril les partenariats qui fonctionnent.

Nous resterons donc attentifs à la mise en œuvre des dispositions pour que les conventions de don, bientôt rendues obligatoires, sécurisent la récupération des invendus. **Il faut en effet clarifier les conditions de la ramasse, en particulier sur les plans fiscal et sanitaire**, pour ne pas mettre

31^e CAMPAGNE

—“Nous continuerons à **défendre notre autonomie et notre identité** qui nous ont permis d'agir, depuis 30 ans, au service des plus démunis.”

en danger les bénévoles et les personnes aidées. Les Restos ont obtenu **une instruction fiscale le 5 août** dernier qui va dans le bon sens, mais qui n'est qu'une première étape pour homogénéiser les pratiques sur tous les territoires. En outre, il sera nécessaire d'accompagner les associations dans le financement de la chaîne logistique pour faire face à ces nouvelles mesures. Nous porterons également ce message.

RESPECTER L'INDÉPENDANCE ASSOCIATIVE ET L'ESPRIT DE LA LOI 1901

Partout sur le territoire, de nombreuses initiatives, sous couvert de mutualisation et de rationalisation de l'argent public, **remettent en cause l'indépendance des associations** en leur demandant de devenir les chevilles ouvrières des politiques locales.

C'est une dérive inacceptable qui, à terme, met en danger la créativité et le dynamisme du tissu associatif : l'esprit de la loi de 1901, en garantissant la liberté des associations, a permis d'innover, d'expérimenter et de prendre des initiatives.

Parce que le bénévolat, l'indépendance et la neutralité sont les valeurs cardinales de notre association, nous continuerons à défendre notre autonomie et notre identité qui nous ont permis d'agir, depuis 30 ans, au service des plus démunis.

REFUSER LA STIGMATISATION DES PLUS PAUVRES

Au-delà des discours nauséabonds sur "l'assistanat", les Restos permettent à beaucoup de se réinsérer : **81 % des personnes accueillies fréquentent les centres de l'association depuis moins de 3 ans !**

Les Restos vont poursuivre leur combat pour l'accès aux droits des personnes accueillies qui cherchent en priorité à se sortir durablement de la pauvreté qui les frappe et qu'elles subissent durement. **Sans idéologie, discours ou baratin.**

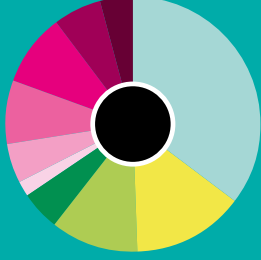
• • • •

950 000 personnes accueillies.
128,5 MILLIONS de repas distribués.
69 200 bénévoles. **2 111** centres et antennes.
81 Restos Bébés du Cœur. **37 500** bébés de moins de 18 mois aidés. **240** lits d'hébergement d'urgence. **1 487** personnes hébergées.
109 activités d'accueil et d'accompagnement des personnes à la rue. **633** logements en sous-location. **1 662** personnes en difficulté logées. **101** ateliers et jardins d'insertion ouverts toute l'année et **102** jardins de proximité.
1 805 personnes en contrats aidés dans les chantiers d'insertion Restos. **3 300** personnes accompagnées dans leur recherche d'emploi dans 245 ateliers SRE. **5 260** premiers départs en vacances. **100 000** spectateurs des Rendez-vous au cinéma. **1 202** bibliothèques.
70 ateliers d'accompagnement scolaire, **306** ateliers de français et **125** ateliers d'Internet accompagné. **650** microcrédits accordés.
2 421 personnes accompagnées en accès à la justice et **5 100** en accès aux droits pluriels. **93,3 M€** dons et legs.



CHIFFRES CLÉS 2014-2015

31^e CAMPAGNE

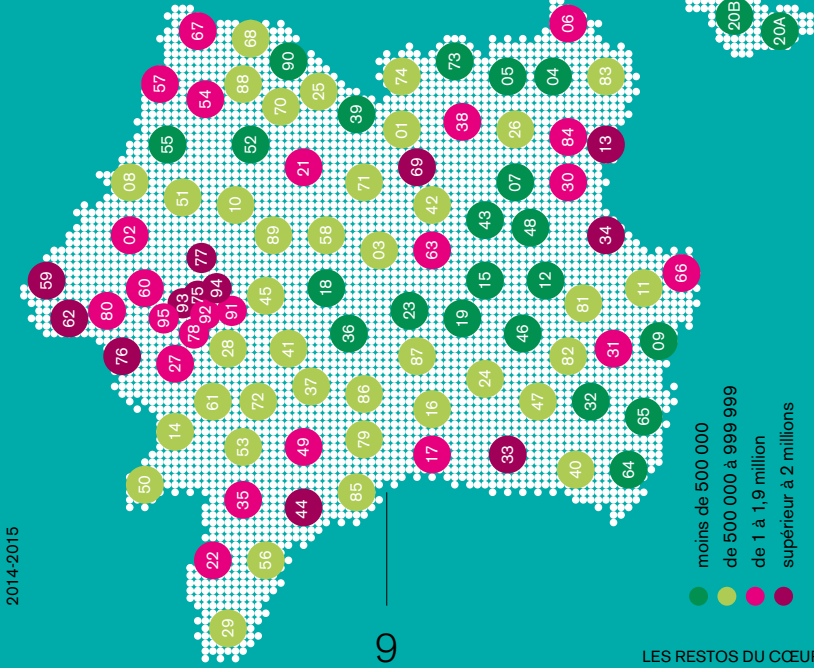


COMPOSITION FAMILIALE DES DEMANDEURS 2014-2015

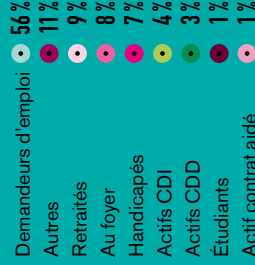
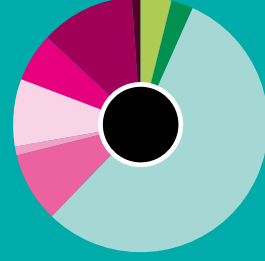


* M=famille monoparentale

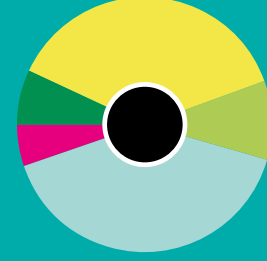
NOMBRE DE REPAS SERVIS PAR DÉPARTEMENTS 2014-2015



SITUATION DES DEMANDEURS 2014-2015



31^e CAMPAGNE



SITUATION PAR RAPPORT AU LOGEMENT 2014-2015

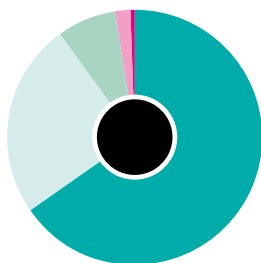


ANNEXE EXPLICATIVE DE L'EMPLOI DES RESSOURCES

EMPLOIS en K€	2014-2015	2013-2014
CHARGES OPÉRATIONNELLES LIÉES AUX MISSIONS SOCIALES :	161 769	165 334
DISTRIBUTION ALIMENTAIRE, ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT EN CENTRES	118 074	123 704
LOGEMENT ET HÉBERGEMENT D'URGENCE	8 421	8 329
CULTURE, LOISIRS, ATELIERS DE FRANÇAIS, AIDE AUX DEVOIRS	2 281	2 064
ACCOMPAGNEMENT RETOUR À L'EMPLOI	26 593	25 214
ACTIONS MENÉES EN FAVEUR DES PERSONNES PRIVÉES DE CHEZ SOI	2 876	2 879
MICROCREDIT, CONSEIL BUDGÉTAIRE, ACCÈS AUX DROITS ET À LA JUSTICE	217	191
MESSAGE DES RESTOS	121	159
AIDES DIVERSES ET PILOTAGE NATIONAL DES MISSIONS SOCIALES - FORMATION ET ANIMATION DU BÉNÉVOLAT	3 185	2 795
CHARGES LIÉES AU CONCERT DES ENFOIRÉS	4 027	3 796
FRAIS D'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ ET RECHERCHE DE FONDS —1	3 384	3 331
FRAIS D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION —2	467	401
FRAIS DE FONCTIONNEMENT —3	9 115	9 677
FONDS SOCIAL STATUTAIRE	143	120
DOTATIONS AUX PROVISIONS :		
POUR RETOUR DISQUES DES ENFOIRÉS		
AUTRES	519	776
RESSOURCES AFFECTÉES AUX MISSIONS SOCIALES NON UTILISÉES	1 417	424
EXCÉDENT DE RÉSULTAT	5 580	
TOTAL DES EMPLOIS	186 422	183 860
FRAIS GÉNÉRAUX (1+2+3)	12 966	13 410
	7 %	7,3 %

À QUOI ONT SERVI 100 EUROS DE RESSOURCES ?

Distribution alimentaire	63%
Actions d'insertion, pilotage des actions, formation et animation des bénévoles	24%
Frais généraux	7%
Charges liées aux Enfoirés	2%
Divers	4%



10

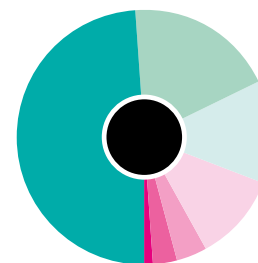
LES RESTOS DU CŒUR

—Les frais généraux (1+2+3) ne représentent que **7%** des ressources.

RESSOURCES en K€	2014-2015	2013-2014
PRODUITS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC :	93 300	84 180
DONS	82 341	77 251
LEGS ET AUTRES LIBERALITÉS	9 116	5 262
MANIFESTATIONS ORGANISÉES AU PROFIT DES RESTOS DU CŒUR	1 844	1 667
AUTRES FONDS PRIVÉS	5 476	3 821
AUTRES PRODUITS	7 246	6 526
PRODUITS DES CONCERTS DES ENFOIRÉS	23 271	22 963
SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS :		
UNION EUROPÉENNE	20 462	20 874
AUTRES ORGANISMES	35 718	34 233
REPRISES DE PROVISIONS :		
POUR RETOUR DISQUES DES ENFOIRÉS	238	3 395
AUTRES	285	298
REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES AUX MISSIONS SOCIALES ET NON UTILISÉES	427	440
INSUFFISANCE DE RÉSULTAT		7 130
TOTAL DES RESSOURCES	186 422	183 860

D'OÙ PROVIENNENT 100 EUROS DE RESSOURCES ?

Dons, legs et autres libéralités	49%
Autres subventions	19%
Concerts des enfoirés, ventes de CD/DVD, etc.	13%
Union Européenne	11%
Produits divers et financiers	4%
Autres fonds privés	3%
Manifestations	1%



11

LES RESTOS DU CŒUR

LES ENFOIRÉS

31^e CAMPAGNE

2015, SUR LA ROUTE DES ENFOIRÉS

Cette année, les Enfoirés* se sont retrouvés au Park & Suites Arena de Montpellier pour sept concerts exceptionnels, devant près de 85 000 spectateurs venus soutenir les Restos.

Fidèles à l'appel lancé par Coluche dès 1985, trente-cinq artistes* ont répondu présent, dans une ambiance festive et chaleureuse.

En reprenant les plus grands tubes de l'année et en revisitant le répertoire musical français et international, les Enfoirés relèvent une fois de plus le défi en réalisant un spectacle aussi drôle qu'émouvant. Vendredi 13 mars, la retransmission télévisée du spectacle a été très largement plébiscitée par tous les publics en réunissant près de **11 millions de téléspectateurs, meilleure audience de l'année.**

Dans le prolongement de la "soirée des Enfoirés", **une émission spéciale, "Sur la route des Restos"** a été consacrée aux actions de l'association, en présence d'Olivier Berthe et présentée par Anne-Claire Coudray et Harry Roselmack. Entourés de plusieurs invités, et grâce à des témoignages émouvants, les téléspectateurs ont été emmenés sur la route des Restos pour comprendre le chemin parcouru, et pourquoi aujourd'hui encore, l'association se bat sur tous les fronts, de la distribution alimentaire à l'insertion. Ce magazine de deuxième partie de soirée a réuni **2 millions de téléspectateurs.**

EN 2016 : LES ENFOIRÉS... À PARIS !

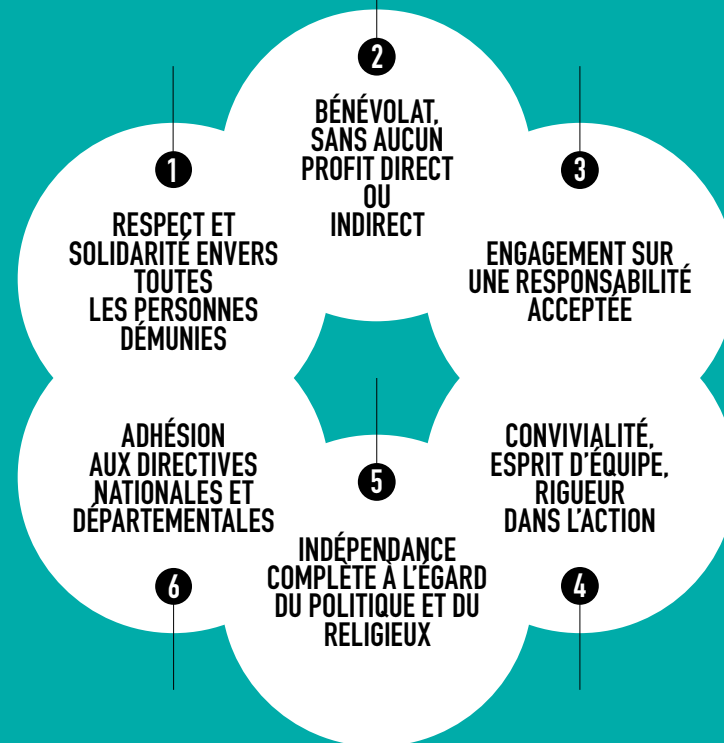
Du 20 au 25 janvier 2016, les Enfoirés se retrouveront sur la nouvelle scène de l'AccorHotels Arena à Paris.

— Retrouvez toute l'actualité des Enfoirés sur le site officiel : **www.enfoires.fr**

*Jean-Louis Aubert, Bénabar, Amel Bent, Dany Boon, Patrick Bruel, Nicolas Canteloup, Julien Clerc, Corneille, Patrick Fiori, Liane Foly, Jean-Jacques Goldman, Grégoire, Jenifer, Michael Jones, Gérard Jugnot, Claire Keim, Lââm, Michèle Laroque, Maxime Le Forestier, Lorie, Mimie Mathy, Jean-Baptiste Maunier, Kad Merad, Emmanuel Moire, Pascal Obispo, Pierre Palmade, M Pokora, Héléne Ségara, MC Solaar, Natasha St-Pier, Tal, Christophe Willem, Michaël Youn, Zaz et Zazie.

LA CHARTRE DES BÉNÉVOLES

31^e CAMPAGNE



Nous rappelons que les Restos s'interdisent et interdisent toute quête sur la voie publique.

LES STRUCTURES QUI DÉPENDENT DES RESTAURANTS DU CŒUR

→ Les Restos du Cœur - Les Relais du Cœur → Les Jardins des Restos du Cœur → Les Ateliers des Restos du Cœur → Les Relais Bébé du Cœur – Les Restos Bébé du Cœur → Les Toits du Cœur → La Péniche du Cœur → Les Petites Ruches des Restos du Cœur → Les Tremplins du Cœur – Relais du Cœur.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES RESTOS

31^e CAMPAGNE

Les membres de l'association nationale "Les Restaurants du Cœur" se réunissent une fois par an en **Assemblée Générale** (A.G.) pour approuver les comptes, le rapport moral et élire le nouveau **Conseil d'Administration** (C.A.). Le C.A. désigne un bureau comprenant le Président, le Trésorier, le Secrétaire général, et ses autres membres. Le siège social de l'association nationale est situé à Paris 9^e, où sont implantés :

LES SERVICES GÉNÉRAUX

- Le Secrétariat Général, l'Informatique, les Ressources Humaines et la gestion des locaux.
- Les services financiers. ••••

LE COMITÉ DES MISSIONS SOCIALES

- **Le Pôle Aide Alimentaire** (approvisionnements, dons en nature/ramasses/collectes, et accompagnement à l'aide alimentaire).
- **Le Pôle Insertion et Accompagnement** (Aide aux gens de la rue, Culture et loisirs, Emploi, Logement et hébergement d'urgence, Lutte contre l'illettrisme, Accompagnement scolaire et accès à internet accompagné, Microcrédit personnel, Conseil Budgétaire, Accès aux droits et à la justice, Soutien à la recherche d'emploi).
- **Le Pôle bénévolat AD** (service Formation et service Ressources Bénévoles).
- **Le Pôle Animation des Antennes et des AD.** ••••

LA COMMUNICATION ET RECHERCHE DE FONDS :

- Les services Communication, Donateurs et Legs.
- Le service Manifestations.
- Le service Mécénat et partenariats entreprises. ••••

118 associations départementales présentes sur tout le territoire sont liées à l'association nationale par un contrat d'agrément et fonctionnent sur le même principe (AG, CA, bureau, etc.).

11 antennes nationales (coordonnent plusieurs départements chacune et constituent le relais entre l'association nationale et les associations départementales. ••••

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION NATIONALE

Entièrement bénévole : Bernard Achard, Jean-Marc Alsberghe, Viviane Belmessieri, Olivier Berthe, Patrice Blanc, Sylvie Bicini, Antoine Bour, Véronique Colucci, Stéphanie Cordeiro, Palmiro Evangelista, Christian Fiorucci, Marie Gérard, Claude Gouin, Jean-Claude Guesdon, Lionel Hesclowicz, Jean-Marc Kerverdo, Jean Ledoux, Dominique Lobjois, Jean-Pierre Menanteau, Brigitte Miche, Solange Minguez, Josette Privat, Brigitte Wacrenier, Bob Wancier. ••••

COMMENT AIDER LES RESTOS ?

31^e CAMPAGNE

EN DONNANT DE SON TEMPS

Les personnes qui se proposent de rejoindre les 69 200 bénévoles des Restos du Cœur peuvent apporter leur aide au niveau départemental ou national : aide alimentaire, aide à la personne, maraudes, mais aussi aide administrative, logistique, comptable, informatique, etc. ••••

— www.restosducoeur.org/benevolat

EN EFFECTUANT UN DON

— **Sur Internet**, effectuez un don en ligne sécurisé ou mettez en place un prélèvement automatique en vous connectant sur :

www.restosducoeur.org/dons

— **Par courrier**, envoyez un chèque à l'ordre des Restaurants du Cœur : **Les Restaurants du Cœur, 42, rue de Clichy – 75009 Paris,**

— **Dons ISF** : pour soutenir l'insertion dans nos ACI.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le Service Donateurs :

— 01 53 32 23 27

— service.donateurs@restosducoeur.org

Ceux qui souhaitent faire **un don en nature** (moyens logistiques, prêts de locaux, denrées alimentaires, mobilier, etc.) peuvent prendre contact avec les Restos du Cœur de leur département. ••••

EN DEVENANT ENTREPRISE MÉCÈNE

Dons en nature, en numéraire, dons de compétences, aide à l'insertion... Les entreprises aussi aident les Restos du Cœur. ••••

— partenariats@restosducoeur.org

LEGS, DONATION ET ASSURANCE VIE

Les Restos du Cœur, reconnus d'utilité publique, peuvent recevoir, **en exonération de tout impôt et taxe**, des legs par testaments, des donations par actes notariés ou le capital d'assurances vie dont les Restos sont institués bénéficiaires. ••••

— servicelegs@restosducoeur.org

LA LOI COLUCHE

Dans tous les cas de dons en argent, les donateurs recevront **un reçu fiscal** à joindre à leur déclaration d'impôts. Pour les particuliers, la déduction fiscale est de **75 % du montant du don** jusqu'à 529 euros (plafond 2015). Au-delà, et dans la limite de 20 % des revenus imposables, la réduction est encore de 66 %. **Pour les entreprises** assujetties à l'impôt sur les revenus ou à l'impôt sur les sociétés, la déduction fiscale est égale à **60 % du montant des dons** pris dans la limite de cinq pour mille du chiffre d'affaires. Les dons ISF bénéficient d'une défiscalisation de 75 % du don dans la limite de 50 000 euros. ••••



31^e CAMPAGNE

CONTACTS PRESSE

Mathilde Cailliez
Nicolas Frœlicher
Agathe Revol

Tél : 01 53 32 23 14

communication@restosducœur.org
42, rue de Clichy – 75009 Paris

POUR NOUS AIDER

Adressez vos dons par courrier :

Restaurants du Cœur,
42, rue de Clichy – 75009 Paris
ou en ligne sur notre site :
www.restosducœur.org/dons

PRINCIPAUX MÉCÈNES 2014-2015

Altran – Bestseller – Caisse des Dépôts et
Consignations – Carrefour et sa Fondation – Coca-
Cola – Danone – Fondation BNP – Fondation Orange
Fondation L'Oréal – Fondation FAMS – General Mills
KFC – La Banque Postale – Ligue de Football
Professionnel – MACIF – MAE – Maison du Café
Planète Végétal – Pocket – Société Générale – SNCF
et sa Fondation – Stop Hunger/Sodexo – STEF
The Walt Disney Company – Total.

